



Présente sur tout le territoire, l'Afdet s'appuie sur des adhérents, personnes physiques et morales, membres bénévoles issus du monde de l'entreprise et de la formation pour conduire une action de promotion des enseignements technologiques et professionnels, en formation initiale et continue tout au long de la vie.

ADHÉREZ À L'AFDET

Ensemble, préparons l'avenir des jeunes et la formation tout au long de la vie !

www.afdet.org



Association française pour le développement de l'enseignement technique reconnue d'utilité publique, ONG auprès de l'ONU, agréée et liée par convention avec le ministère de l'Éducation nationale, habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'Afdet, au siège de l'association : 178 rue du temple 75003 PARIS

BULLETIN D'ADHESION 2018 – PERSONNE PHYSIQUE
Cotisation d'adhésion ouvrant droit à réduction d'impôt

Nom : Prénom :

Actif Retraité Profession (antérieure si retraité) :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Courriel :

Section territoriale de rattachement (information sur www.afdet.org) :

Nouvelle adhésion Renouvellement

Recommandé	OU
ADHESION + ABONNEMENT à la revue 4 numéros par an	ADHESION SIMPLE
Montant retenu	Montant retenu
<input type="checkbox"/> Membre actif ≥ 82 € (≥ 50€* + 32€) €	<input type="checkbox"/> Membre actif ≥ 50 €* €*
<input type="checkbox"/> ou Membre de soutien ≥ 157 € (≥ 125€* + 32€) €	<input type="checkbox"/> ou Membre de soutien ≥ 125 €* €*
<input type="checkbox"/> ou Membre bienfaiteur ≥ 282 € (≥ 250€* + 32€) €	<input type="checkbox"/> ou Membre bienfaiteur ≥ 250 €* €*
<input type="checkbox"/> DON d'une valeur de : €* REGLEMENT TOTAL NET : € Date : Signature :	ABONNEMENT à la revue 4 numéros par an
	<input type="checkbox"/> Tarif adhérent 32€ X exemplaires €
	<input type="checkbox"/> Tarif non adhérent 64€ X exemplaires €
	<input type="checkbox"/> DON d'une valeur de : €* REGLEMENT TOTAL NET : € Date : Signature :

*La cotisation d'adhésion versée à l'AFDET association reconnue d'utilité publique ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% du versement (hors abonnement) dans la limite de 20% du revenu imposable. (CGI - Art. 200 modifié par loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 art 42).

Conformément à la réglementation en vigueur, un reçu fiscal indiquant le montant déductible sera adressé à chaque adhérent

L'AFDET s'engage à utiliser vos données collectées dans ce bulletin dans le strict cadre de ses relations avec les adhérents : convocation aux instances nationales et locales, invitation aux manifestations, envoi de ses productions, traitement statistique.